

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 1^{er} février 2023

Mercredi 1^{er} février

Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

3,5 M€ pour la rénovation de 135 logements dans la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Marc Gaudet, président du Département du Loiret, sera présent le 1^{er} février à 15h à Lorris pour la signature des conventions d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat, aux côtés d'Albert Février, Président de la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, Valérie Martin, Maire de Lorris et Florent de Wilde, Maire de Châtillon-Coligny.

127 logements et 8 copropriétés doivent être réhabilités dans le cadre de ces conventions, dont 45 pour Lorris et Châtillon-Coligny concernées par un volet « renouvellement urbain ». Les propriétaires, occupants et bailleurs, bénéficieront d'aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), abondées par le Département du Loiret et la Communauté de Communes. Ils seront également accompagnés gratuitement, sur les plans technique et administratif, par l'opérateur SOLIHA Loiret.

Ces opérations ont pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et très dégradé, de développer une nouvelle offre de logements locatifs accessibles et de qualité, d'aider les propriétaires occupants modestes, de limiter la vacance en centre-ville, et d'améliorer l'efficacité énergétique. Elles traduisent une ambition forte du Département et de la Communautés de communes pour offrir aux ménages et futurs habitants des biens plus attractifs, et pour rééquilibrer la mixité sociale.

Les enveloppes suivantes ont été réservées pour le financement des travaux :

- sur 3 ans pour les aides sur le territoire intercommunal : 1,5 M€ de l'ANAH, 263 500 € du Département et 452 750 € de la Communauté de communes ;
- sur 5 ans pour les aides « renouvellement urbain » sur Lorris et Châtillon-Coligny : 748 850 € de l'ANAH, 165 200 € du Département et 384 600 € de la Communauté de communes.

Des aides spécifiques seront également financées exclusivement par la Communauté de Communes :

- un **abondement aux aides** à la rénovation des façades pour les communes de Bellegarde, Châtillon-Coligny, Ladon, Lorris, Nogent-sur-Vernisson et Ste Geneviève des Bois.
- un **bonus de 10%** supplémentaires pour les logements adaptés aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie ;
- une **prime de 5 000 € de « sortie de vacance »** pour la remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de 2 ans en cœur de bourg.

À Lorris et Châtillon Coligny, en cœur de bourg :

- une **aide de 2 500 € pour « fusion de logements »** en vue d'encourager la transformation de petits logements en un logement familial (T3 minimum) ;
- une **prime de 2 000 € pour « fusion de locaux commerciaux »** pour les porteurs de projets mixtes commerces/logements, et une **prime à la création d'accès aux étages de 5000 €**.

Rendez-vous au siège de la CC Canaux et Forêts en Gâtinais, 155 rue des Erables, à Lorris

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr